

Jeudi 15 mai 2014

Grève des travailleurs de la fonction publique contre le gel du point d'indice et pour la défense des services publics

La politique d'austérité salariale menée par le gouvernement à l'égard des travailleurs de la fonction publique d'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière aboutit à une baisse incessante de leurs revenus.

Le gel du point d'indice dans la fonction publique (tout comme la stagnation du SMIC dans le secteur privé, le gel des retraites et des prestations sociales ainsi que le report de la revalorisation du RSA) est particulièrement inacceptable !

D'autre part, la réduction des effectifs annoncée par le gouvernement va restreindre l'accès des usagers aux services publics et endommager la qualité de ces services.



A l'initiative de plusieurs organisations syndicales, une journée nationale d'action et de mobilisation est organisée jeudi 15 mai 2014 dans la fonction publique pour exiger :

- une revalorisation immédiate du point d'indice,
- la refonte de la grille indiciaire permettant la revalorisation de tous les métiers,
- des mesures de rattrapage,
- des emplois publics de qualité correspondant aux besoins de la population.

Revendications spécifiques de la CNT 59/62 :

- Revalorisation du salaire minimum : dans le public comme dans le privé, pas de salaire net inférieur à 2 000 euros !
- Réduction des inégalités : Les propositions d'augmentation uniforme (en pourcentage, du point d'indice ou du type « X euros pour tous ! ») ont le mérite d'être claires, mais elles avantagent les salariés les mieux payés. C'est pourquoi, afin de réduire les inégalités entre travailleurs, la CNT 59/62 lutte pour des augmentations différenciées inversement proportionnelles aux salaires (selon une échelle décroissante de 300 euros pour les salaires les moins élevés à rien pour les salaires au-dessus de 2 fois le SMIC revalorisé).
- Pas d'augmentation des salaires sans relèvement en parallèle des minima sociaux, des contrats précaires, des contrats d'apprentissage, des indemnités chômage et des retraites.

Nota bene :

La CNT ne saurait se satisfaire de ces revendications à court terme. Son objectif est l'abolition de toutes les hiérarchies salariales et la construction d'une société fondée sur la répartition égalitaire des richesses et l'autogestion.

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL
Union syndicale interprofessionnelle du Nord Pas-de-Calais
WWW.CNT-F.ORG/59-62

